

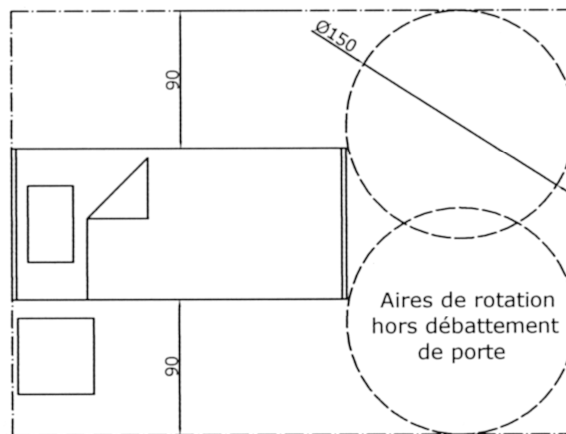
Nombre :

- Une chambre accessible plus une supplémentaire par tranche de 50.

Cheminement :

- Libre passage de 90cm autour du mobilier ;
- Aire de rotation de 150cm hors débattement de porte ;
- Les wc, douches ou salles de bains attenants sont adaptés ;
- Si plus de 50 chambres : une salle de bains communautaire adaptée.

D'après l'article
415/15 du CWATUP



Echelle: 1/50



Mobilier :

- Lit électrique ;
- Si le lit comporte des barrières, elles ne doivent pas gêner l'utilisation des aides mécanisées ;
- Les meubles de rangement doivent se situer à proximité du lit. Ils doivent être disposés de manière à éviter tout risque de confusion avec le mobilier qui n'est pas réservé au patient ;
- Table de nuit multifonctionnelle (repas, rangement, tiroir, frigo...) facilement déplaçable par le patient et par le personnel. Son emplacement est choisi en fonction de l'espace réservé aux transferts ;
- Placard sans socle pour permettre aux personnes en chaise roulante de se positionner correctement face à lui. Prévoir une numérotation dans le cas d'une chambre multiple. Le numéro peut être en relief et transcrit en braille ;
- Prévoir un rideau de séparation dans une chambre multiple ;
- Accessibilité des ouvrants de fenêtres.



Espace sous armoire.



Repères visuels des armoires : numérotation et couleurs différenciées.



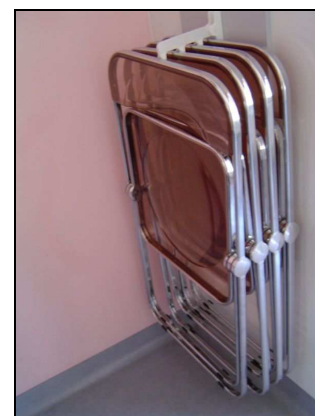
Lave-main avec robinetterie de préhension aisée.

Ce qui existe :

• *Conseillé*



Table de nuit sur roulettes avec rangement intégré.



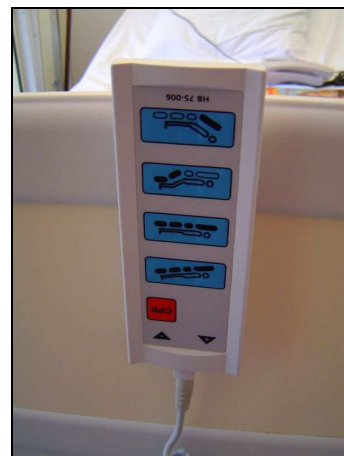
Système de rangement pratique pour gagner de la place.

Accessoires :

- La hauteur des prises et des interrupteurs est comprise entre 80cm et 90cm ;
- Eviter l'éblouissement par un luminaire mal dirigé : penser que le patient regarde vers le plafond, et dès lors, favoriser l'éclairage indirect ;
- Placer des interrupteurs munis de variateurs afin d'ajuster le niveau d'éclairage selon les besoins ;
- Placer un bouton d'appel d'urgence situé à portée de main dans la chambre tout comme dans la salle de bains. Les boutons d'appel doivent être différenciés des interrupteurs par un système en relief ;
- Les différentes télécommandes doivent être placées à des emplacements fixes et prédéterminés ;
- Indiquer sur le mur, le numéro de la chambre en relief, du côté de la poignée de la porte, à une hauteur comprise entre 130cm et 160cm ;
- Par un pictogramme distinctif, signaler sur le dossier médical que le patient est aveugle ou sourd afin d'avertir le personnel soignant lors d'un changement de service ou lors d'un examen complémentaire.



Bouton d'appel infirmière munis de contacteurs en relief, de témoins lumineux et transcrits en braille.



Sommier multipositions.

Espace :

- Porte ouverte vers l'extérieur mais sans dépasser dans le couloir ;
- Le patient doit pouvoir voir les personnes qui entrent dans sa chambre et suivre ce qu'il s'y passe ;
- Prévoir un espace pour la chaise roulante ;
- Indépendamment des obstacles mobiles (chariots de nettoyage ou de soins), il est nécessaire de conserver des zones de circulation de 90cm de passage libre ;
- Prévoir, dans la mesure du possible, un accès de chaque côté des zones de travail afin que le soignant et le patient puissent choisir le côté le plus adapté.

Couleur :

- Des éléments de couleur contrastée peuvent aider à l'orientation et aux déplacements : plinthes murales, revêtements de sol avec bordures contrastantes, boiseries, main courante... ;
- Un contraste entre la couleur des murs et celle du plafond favorise une meilleure perception de l'espace ;
- Favoriser un contraste entre les couleurs de deux surfaces adjacentes ; par exemple, si les murs sont clairs :
 - la porte et/ou le cadre de la porte est foncé ;
 - la quincaillerie contraste avec la porte ;
 - la plinthe ou le revêtement de sol est foncé, contrastant avec le mur clair.

Ce qui existe :

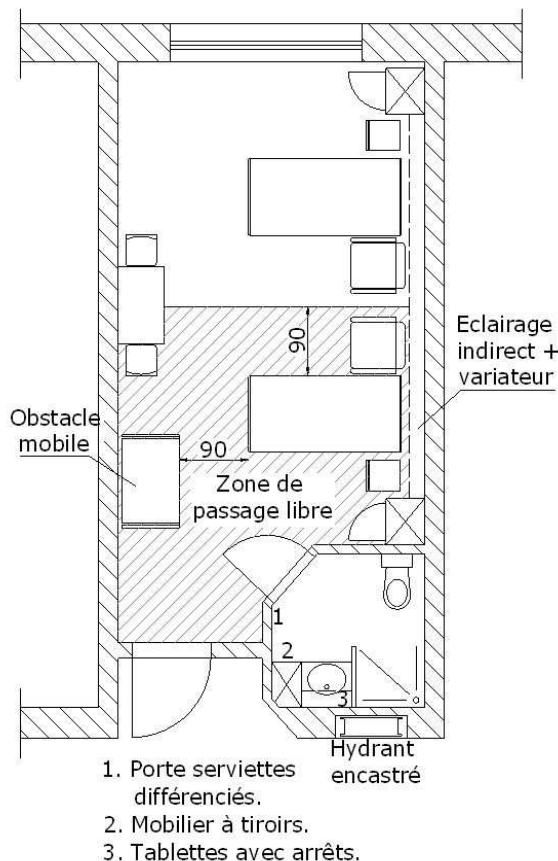
- Utiliser des revêtements de finition mate pour toutes les surfaces ;
- Dans une chambre à plusieurs lits, réserver pour la personne aveugle ou malvoyante le lit situé le plus près possible de la porte d'entrée et/ou de la salle de bains ;
- Réserver pour les patients aveugles ou malvoyants, la chambre située le plus près possible des circulations verticales et du bureau des infirmières ;
- Signaler le bureau des infirmières par une source lumineuse pour le localiser facilement de nuit.

Obstacle :

- Signaler les obstacles ;
- Dans la chambre, éviter de déplacer les objets sans en avertir la personne et veiller à les remettre à leur place d'origine ;
- Pour la personne aveugle ou malvoyante, tout objet est un repère qui facilite son autonomie. C'est pour cette raison que chaque emplacement a sa raison d'être.

Salle de bains :

- Afin d'éviter aux objets de glisser ou de tomber, prévoir du mobilier à tiroirs et des tablettes avec arrêts ;
- Dans le cas d'une salle de bains commune, différencier les porte-serviettes de chacun.



• Déconseillé :



Finition trop réfléchissante